

Club :

N° ADHÉRENT

DATE D'INSCRIPTION

FICHE D'ADHÉSION   
MUTATION   
MODIFICATION

<https://extranet-clubalpin.com/renouveler/>

**A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES et à renvoyer à votre Club** accompagné du chèque de règlement à l'ordre du club.

M.  Mme  Mlle

NOM et PRENOM

DATE DE NAISSANCE (Obligatoire) N° CHEF DE FAMILLE DU MEME CLUB CATEGORIE Si catégorie C ou E

ADRESSE

LOCALITE

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS

E-MAIL

TELEPHONE pers. à prévenir en cas d'accident

TELEPHONE Mobile

TELEPHONE Domicile

TELEPHONE Travail

Désire s'abonner à :  La revue "La Montagne et Alpinisme" (France 16 Euros / Etranger 21 Euros)  Autres revues (se renseigner auprès du club)

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :**

**Cochez les activités pratiquées\* (\*sans influence sur l'assurance) :**

- 1.Alpinisme  5.Randonnée  9.Ski de montagne
- 2.Canyon  6.Raquettes  10.Spéléologie  13.Vélo de Montagne
- 3.Cascade de glace  7.Ski Alpin  11.Surf des neiges  14.Sports Aériens\*\*
- 4.Escalade  8.Ski de fond  12.Télémark

Pratiquez-vous de la compétition ?  OUI  NON

Autres Activités Club :  .....  .....  .....

**Comment avez-vous connu le club ?**

- Adhérent CAF  Presse écrite
- Salon/Manifestation  Professionnels de la montagne
- Radio  Refuges
- Site Internet CAF  TV
- Autres : .....  Sans réponse

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations des partenaires de la fédération, cochez ici

\*\*Parapente, aile delta monoplace ou biplace, paralpinisme.

**POUR UNE MUTATION ou UNE DOUBLE AFFILIATION**

Joignez votre appel de cotisation ou remplissez le formulaire ci-dessous. Il est indispensable d'avoir les références de votre ancien club :

N° LICENCE : CLE : DATE D'ADHÉSION A LA FÉDÉRATION :

Abonné à la revue La Montagne et Alpinisme  OUI  NON

La cotisation de l'exercice en cours a déjà été payée à l'ancien club :  OUI  NON

Si OUI, éventuellement changement d'état civil :

**POUR UN CHANGEMENT DE CATÉGORIE**

Nouvelle catégorie :

Éventuellement si C ou E, N° licence

Le paiement de la cotisation de l'exercice en cours est antérieur à ce changement :

OUI  NON

Je déclare avoir été dûment informé par la Fédération des clubs alpins et de montagne de la couverture d'assurance de personne (AP) facultative, mise en place pour le compte des adhérents et figurant sur **la notice d'information assurances dont j'ai pris connaissance**. L'AP comprend l'individuelle-accident, l'assistance, les frais de recherche dans les limites indiquées.

- J'accepte** l'assurance de personne France/Union européenne/Maroc proposée par la FFCAM (cf notice) dans ce cas j'ajoute 20.20 euros à ma cotisation totale.
- Ou je refuse** l'assurance de personne France/Union européenne/Maroc. En cas de souscription de l'AP en différé, le coût de l'AP sera de 21.20 euros (dont 1 euro de frais de gestion).
- Je veux** souscrire en plus de l'assurance de personne France/Union européenne/Maroc, une assurance individuelle accident corporelle renforcée (cf notice) (règlement complémentaire de 51.00 euros) (1).
- Je veux** étendre en plus de l'assurance de personne France/Union européenne/Maroc, mon assurance complète au Monde Entier (RC+AP) (règlement complémentaire de 68.50 euros) (1).

DATE : .....

SIGNATURE (\*\*\*)

(1) Dans ces 2 cas, je paie en ligne sur <https://extranet-clubalpin.com/assurance/> (effet immédiat) ou je remplis le formulaire (cf notice) ou je le télécharge sur le site de la FFCAM [www.clubalpin.com](http://www.clubalpin.com) et je l'envoie accompagné de la photocopie de la licence 2010/2011 et du/des chèque(s) de règlement(s) complémentaire(s) à l'ordre de **Gras Savoye Montagne Service FFCAM** 3B rue de l'Octant - BP 279 - 38433 Echiroles Cedex (effet à la réception du formulaire).

**CERTIFICAT MEDICAL de non-contre indication à la pratique des sports de montagne (obligatoire pour les nouveaux adhérents)**

à fournir impérativement avec la présente fiche

(\*\*\*) Adhérent ou représentant légal pour mineur

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement conforme à l'engagement daté et signé.

**CADRE RÉSERVE AU CLUB**

Cotisation fédérale + Responsabilité Civile

Cotisation club

Droit d'entrée club

LICENCE

Revue La Montagne et Alpinisme

Assurance de Personne et assistance

Autres revues

Activité club

TOTAL


Votre inscription est à adresser à :

Mode et date de règlement

Inscription par correspondance, pliez en trois volets, glissez dans une enveloppe à fenêtre.

Les assurances attachées à l'adhésion de la FFCAM prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 septembre 2011 à minuit. Le renouvellement de cette adhésion pourra se faire dès réception de l'appel de cotisation en début d'exercice.

Le document fera l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'art. 27 et suiv. de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Souf opposition de votre part, vos nom, prénom et adresse peuvent être utilisés à des fins de prospections commerciales.